

Plus de 11.000 agressions contre des policiers



Sud Presse* - 14 déc. 2020
Page 10

* La Province, Nord Eclair - Mouscron, La Meuse - Verviers, La Meuse - Huy Waremme, La Meuse - Luxembourg, Nord Eclair - Tournai, La Nouvelle Gazette - Charleroi, La Meuse - Namur, La Capitale, La Nouvelle Gazette - Centre, La Nouvelle Gazette - Entre Sambre et Meuse

Pour la période entre janvier 2020 et le 7 décembre, 11.023 faits d'agression contre les forces de l'ordre ont été enregistrés, au niveau national. C'est ce que la ministre de l'Intérieur, Annelies Verlinden (CD&V), a annoncé à la Chambre, jeudi.

« Parallèlement, en ce qui concerne la police fédérale, il ressort de l'enquête effectuée dans le cadre de « l'analyse des risques aspects psychosociaux » de 2018, que le personnel est davantage confronté à des agressions que l'échantillon de référence. L'enquête indique qu'entre 8,3 et 8,4 % des collaborateurs sont confrontés chaque jour à des agressions verbales ou physiques, entre 3 et 16 % chaque semaine, et entre 9 et 28 % chaque mois.

Tolérance zéro

La ministre répondait à une question de la députée Ecolo-Groen, Julie Chanson, qui parlait, elle, d'une campagne lancée par le SLFP pour attirer l'attention sur la violence subie par la police. « Un sondage auprès de 4.100 policiers est venu appuyer cette campagne. Il en ressort que 38,8 % de nos policiers disent avoir été victimes de violences physiques au cours de ces 12 derniers mois. En extrapolant ces résultats, le syndicat estime à 13.000 le nombre d'agressions subies par an. Celles-ci ne seraient pas rapportées à la justice ni aux supérieurs par crainte de ne pas voir l'affaire aboutir en justice et par crainte de répercussions sur leur carrière. »

La ministre a répété sa décision d'appliquer une tolérance zéro en la matière, en systématisant la constitution de partie civile. Elle dit avoir donné les instructions nécessaires pour que la constitution de partie civile par l'autorité soit systématiquement appliquée.

Respect pour tous

« Les membres des services de police, comme des services de sécurité et de secours, doivent bénéficier du respect et de la reconnaissance de tout un chacun pour l'exécution au quotidien de leur travail au service de la société. Toute banalisation de la violence à leur égard est inadmissible », a précisé M^{me} Verlinden. « Une tolérance zéro cohérente et efficiente en la matière implique également qu'il ne faut pas prendre à la légère la diffusion de mots ou d'images qui, d'une manière ou d'une autre, banalisent, voire prônent, ces actes de violence. »

Elle a aussi rappelé que l'incitation à la violence peut être constitutive d'une infraction pénale. « La violence contre nos policiers ne doit pas être prise à la légère, et j'ose croire que tous les parlementaires la rejeteront également avec un signal fort. »

Le triste jeu d'ecolo-J

Une allusion sans doute aussi à une publication récente, par le mouvement de jeunesse Ecolo-J, d'un jeu mimant de la violence à l'égard des policiers. C'est le député MR Michel De Maegd qui avait mis la question sur la table.

« Dans un récent numéro de son magazine, l'association a proposé un labyrinthe dans lequel des militants doivent trouver la sortie pour obtenir une augmentation salariale. Les règles prévoient que, pour ce faire, il est primordial de ne pas se faire arrêter par la police, mais que des pancartes disposées aléatoirement permettent, je cite, d'assommer les agents. Je me suis insurgé contre cette publication, l'estimant déplacée, surtout lorsque c'est publié par une organisation politique subsidiée par de l'argent public. »

Didier Swysen

Didier Swysen

Copyright © 2020 Sud Presse. Tous droits réservés